

Compte-rendu succinct de la séance plénière du 21 juin 2013

En introduction, Roger Cayzelle présente cette séance dont une partie est consacrée au Pacte Lorraine 2014/2016.

Ce Pacte Lorraine prépare le Contrat Particulier Etat/Lorraine qui sera voté en septembre.

Pour Cayzelle, il se décompose essentiellement dans la proposition de Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie.

Il souhaite qu'il y ait une priorisation des choix économiques et que l'on soit plus exigeant envers Mittal.

Pour Jean-Pierre Masseret, sa préoccupation, c'est l'emploi. Pour cela, nous devons passer d'une économie industrielle identitaire à une économie décarbonée.

Il souhaite que l'on s'en donne les moyens et va proposer au Conseil Régional un emprunt de 50 millions d'€ pour financer ce Pacte.

Dans le débat la CGT est intervenue à plusieurs reprises :

1^{ère} intervention CGT

La CGT regrette que le Pacte ne prenne pas en compte les nécessaires investissements en matière de transports pour le territoire.

Il faut rappeler que la Lorraine, au cœur de l'Europe, n'a pas de vision de développement en relation avec le Sud, en lien, notamment, avec le Sillon Rhodanien. C'est un frein réel au développement.

C'est pourquoi nous insistons sur la réalisation - à moyen et à long terme - de la branche sud du TGV Rhin/Rhône, du canal Saône/Moselle, de l'électrification de la Ligne Epinal/Belfort.

La CGT tient à le rappeler en soulignant le sentiment d'abandon éprouvé par nombre d'habitants des territoires lorrains qui ne se sentent pas pris en compte par le Gouvernement et la Région...

2^{ème} Intervention CGT

A travers le Contrat Particulier pour la Lorraine, la CGT se félicite d'avoir été écouté par le Gouvernement... maintenant, nous attendons de voir si nous avons été entendus !

Faut-il rappeler que la Lorraine est la 2^{ème} Région française par son nombre de chômeurs supplémentaires chaque jour ?

Mais nous ne sommes pas dupes, ce projet est aussi le résultat de la crise de Florange et de la lutte de nos camarades !

Il ne faut surtout pas de saupoudrage mais bien de mesures avec des effets structurants.

Ce Contrat doit cumuler 3 conditions :

- ✓ *Etre plus actif en matière de transfert de technologies*
- ✓ *Faire un effort sur l'innovation*
- ✓ *Prendre en compte la formation dans toute sa dimension*

C'est ainsi que 6 points particuliers devront être pris en compte :

- *La Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie doit marquer notre différence par rapport aux autres Régions*

- *Le travail doit se poursuivre sur les filières pour lequel il est nécessaire de les identifier et de les valoriser. Il faut des Comités de filières et faire le bilan de ce qui a déjà été fait*
- *Il reste à cibler les territoires lorrains en décrochage*
- *La gouvernance doit être innovante dans sa composition, réactive, avec des indicateurs bien identifiés*
- *Il faut des moyens spécifiques, c'est pour cela que la CGT soutient l'emprunt proposé*
- *Il faut intégrer l'espace transfrontalier en identifiant les acteurs pour des co-constructions*

3^{ème} Intervention CGT

Si la CGT apprécie positivement la dynamique engagée par le Pacte, elle ne peut faire l'abstraction de ce que vivent nos concitoyens et du contexte qui définit l'efficacité de ce Pacte.

Il serait illusoire de penser que les lorrains pourraient redresser leur économie sans que soient mis fin aux mesures générales nocives :

- *Il faut cesser cette politique d'austérité*
- *Il faut oublier les restrictions à l'accès à la Retraite*
- *Il faut augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux*
- *Il faut engager une politique de Grands Travaux, en particulier les infrastructures de transport*

C'est une des conditions pour faire barrage au populisme que représente le Front National et son danger pour la démocratie et les aspirations des populations.

Il reste à se demander combien il faudra de déculottées électorales pour que le Gouvernement comprenne qu'il n'a pas été élu pour la politique économique qu'il met en œuvre...

Dans sa réponse aux interventions, Jean-Pierre Masseret rappelle que le Pacte n'est pas un outil qui englobe tous les sujets.

Il est un des moyens de reprendre des positions dans le champ des productions industrielles et des valeurs.

Il doit faciliter l'accélération d'un potentiel existant mais insuffisamment valorisé.

Il sera nécessaire de prendre d'autres décisions sur le transport, la formation, etc.

La gouvernance doit raccourcir et faciliter les décisions mais il y a besoin de continuité dans l'implication. Il faudra prévoir 2 gouvernances : une, générale ; l'autre pour la Vallée.

De toute façon, le financement ne peut être le redéploiement de l'existant...

Mais, au-delà du financement, le Pacte, c'est d'abord une question d'esprit.

Une motion présentée par notre camarade Gilbert Krausener a également été votée par le CESEL sur le projet LIS :

« Le CESEL attend des précisions sur la nature et le montant des travaux de recherche qui seront effectivement réalisés.... Le CESEL appelle le Gouvernement à la plus grande vigilance afin que les études envisagées soient réellement effectuées en Lorraine.... Le CESEL demande des informations sur le calendrier de réalisation des différentes actions du projet LIS.... Le CESEL souhaite que soit mis en place un comité de suivi du projet... Le CESEL soutient l'installation du démonstrateur industriel en Lorraine.... »

Pour sa part, la CGT, tout en ayant voté la motion, a précisé qu'elle aurait préféré des exigences plutôt que de la vigilance ou du soutien !